



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 18 Octobre 2018

RAPPORT N° 18.05.08 – Mesures en faveur de l'élevage suite à la révision du zonage des zones défavorisées

Intervention de Jean-René COUEILLE

Monsieur le Président, chers Collègues,

Lors de la séance plénière du mois de février nous avons unanimement dénoncé la révision de la carte des Zones Défavorisées Simples conduisant à la suppression d'ici à 2021 de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN) dans plusieurs zones de notre région.

Le couperet est tombé et le ministère de l'Agriculture a proposé à son autorité de tutelle de fait, la Commission européenne, la privation pour 477 exploitations de ce dispositif qui en moyenne leur permettait de toucher 6 700 €/an en compensation des handicaps naturels qu'ils subissent. La bonification de 10 000 € de la dotation jeune agriculteur en zone défavorisée versée au titre de l'installation et en remplacement des prêts bonifiés sera elle aussi supprimée.

La viabilité de ces exploitations d'élevage ou polyculture-élevage est gravement menacée alors qu'en plus de la crise chronique de l'élevage, elles doivent faire face cette année à la sécheresse qui les oblige à consommer dès l'été le foin rentré au printemps et dont le manque de pluie n'a permis de ne faire qu'une coupe ce qui les obligera à acheter du foin rare et cher pour faire la soudure de la fin d'hiver.

La région propose un certain nombre de mesures que nous approuvons mais dont nous déplorons la modicité par rapport aux besoins.

La première série de mesures consiste à co-financer avec l'Etat des audits pour un montant régional global de 40 000 € soit 83,50 € pour chacune des exploitations concernées.

Ces audits dits « stratégiques » visent, je cite, « à travailler sur la multi-performance des exploitations (économique, environnementale, sociale et sociétale avec un objectif de résilience », au-delà du vocabulaire technocratique se pose la question de savoir comment ces exploitations pourront trouver les financements nécessaires à leur réorientation.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Une des pistes proposées aux sortants des ZDS serait de devenir éligibles aux « Mesures Agro-Environnementales Climatiques » financées par le FEADER. Or lorsque l'on regarde les dizaines de critères qu'il faut satisfaire pour y prétendre, on ne peut que douter de la capacité pour des exploitations déjà en difficulté d'y arriver.

L'aide exceptionnelle de 600 000 € sur deux ans, assortie de la condition de réalisation des audits cités supra et plafonnée à 2 000 € par exploitation est une goutte d'eau par rapport aux besoins. Rapportée aux réalités de l'élevage, cela représenterait 1 257 € pour chacune des 477 exploitations menacées soit 12 tonnes de foin à 100 € la tonne actuellement c'est-à-dire une trentaine de balles rondes.

Sachant qu'une vache allaitante (charolaise ou limousine) consomme en moyenne 14 kg de foin par jour soit pour un hiver "normal" de 150 jours, 2 tonnes 100, l'aide régionale permettra d'acheter le foin de 5 vaches pendant un hiver et sans doute moins puisque son prix est en train d'augmenter.

Autre piste évoquée, la mobilisation des CAP filières peut constituer un recours partiel mais le budget agricole de la Région n'est actuellement en pas en mesure de faire face à un tel problème et on peut légitimement douter que les budgets futurs pourront prendre en compte cette problématique des zones agricoles défavorisées.

En effet, nous constatons à nouveau, comme nous l'avons fait en lors de la campagne 2016, que la Loi Notre n'est qu'un marché de dupes. Les régions ont l'exclusivité de la compétence économique mais n'ont pas les moyens de l'exercer. Cette situation ne pourra que s'aggraver en particulier pour notre agriculture qui devra faire face simultanément dans un très proche avenir à l'adaptation au changement climatique et à la nouvelle PAC qui prévoit une baisse de 4% des aides directe, de 2% de l'aide au développement durable et de 5,6% des aides de marchés (soutien de prix en cas de surproduction).

Je vous remercie.

